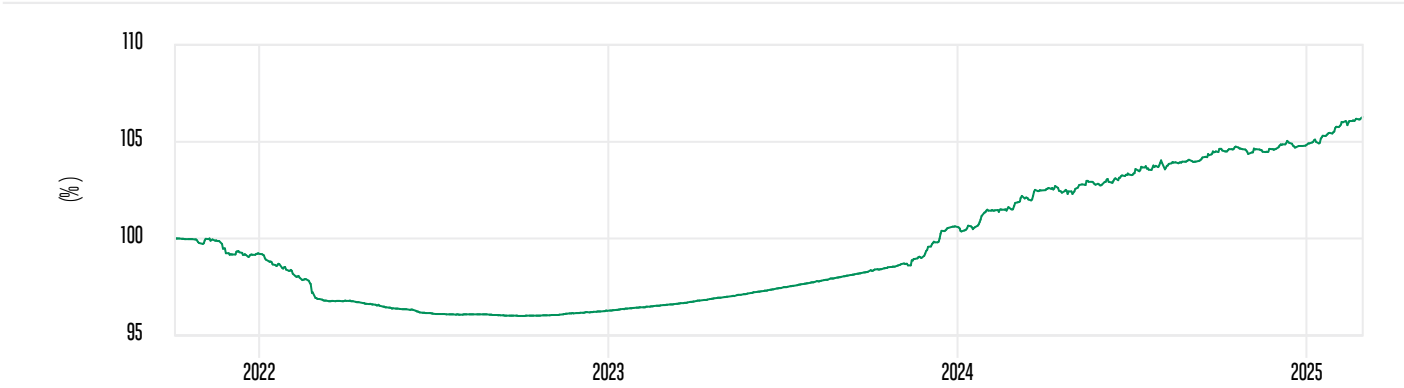


DASHBOARD AU 28.02.2025

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Investissements alternatifs & Autres	Pas de benchmark	24	103
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	1,38 %	3,07 %	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 28.02.2025 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	1,38	0,48	1,57	2,12	4,50	10,06	9,65	-	-

Performances calendaires au 28.02.2025 (en %)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
FONDS	4,17	4,53	-2,96	-	-	-	-	-	-	-

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management

HOLDINGS : % OF PORTFOLIO

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser une allocation dynamique entre :

1. Une poche « actifs diversifiés » afin de permettre aux porteurs de s'exposer partiellement, à compter du cinquième jour ouvré suivant la date de fin de la période de commercialisation initiale, à l'évolution (à la hausse comme à la baisse) d'un portefeuille dynamique d'OPCVM et/ou de FIA gérés par une société de gestion du groupe Carmignac Gestion, sur plusieurs classes d'actifs, tels que décrits dans la rubrique « Stratégie d'investissement ». L'allocation entre ces OPCVM et/ou FIA est déterminée de façon systématique avec un objectif de volatilité annuelle de 2%,

2. Et une poche « actifs de taux » et une option de vente des actifs du FCP, exerçable chaque jour ouvré, afin d'obtenir, chaque jour, une valeur liquidative au moins égale à 95% de la Valeur Liquidative de Référence*, pendant une durée de deux ans à compter de la date la plus proche à laquelle la Valeur Liquidative de Référence a été atteinte, sous réserve d'événements de marché très défavorables qui amèneraient à réduire cette durée.

Il s'agit d'un objectif qui n'est en aucun cas garanti. En particulier, le porteur est exposé à un risque de perte en capital sans limitation dans le cas de suspension des rachats des parts de fonds composant les « actifs diversifiés » auxquels le FCP est exposé et/ou dans le cas de survenance d'un événement de crédit qui viendrait affecter la contrepartie d'une ou plusieurs opérations sur dérivés négociées de gré à gré par le FCP. L'impact de ce risque de contrepartie est limité par la sélection de contreparties de bonne qualité de crédit (équivalent à Investment Grade) et la mise en place d'un collatéral, ajusté quotidiennement, avec les contreparties des opérations sur dérivés négociés de gré à gré par le FCP (comme détaillé à l'article « 8) Informations relatives aux garanties financières de l'OPC » ci-après). En vue de respecter les contraintes de l'objectif d'obtenir une valeur liquidative au moins égale à 95% de la Valeur Liquidative de Référence chaque jour, à compter du cinquième jour ouvré suivant la date de fin de la période de commercialisation initiale, et/ou si les conditions de marché le requièrent, le FCP pourra être investi uniquement en « actifs de taux », l'exposition aux « actifs diversifiés » peut ainsi devenir nulle et le rester. Dans ce cas, le FCP ne pourrait plus participer à une hausse ultérieure éventuelle de la valeur des « actifs diversifiés » quand bien même celle-ci progresserait fortement et la société de gestion pourra procéder à la liquidation du FCP. La performance du FCP dépendra des performances respectives des parts d'actifs investies en actifs « diversifiés » et en actifs « de taux ». L'ajustement de la proportion de ces actifs au sein du portefeuille sera fonction de la marge rendue disponible une fois pris en compte l'objectif d'obtenir une valeur liquidative au moins égale à 95% de la Valeur Liquide de Référence. Le porteur est exposé à un risque de perte en capital dans le cas de survenance d'un événement de crédit qui viendrait affecter l'émetteur d'un ou plusieurs actifs « de taux » détenus par le FCP.

Niveau de protection

Date de la plus haute VL depuis le 26/10/2021	28/02/2025
Plus haute VL depuis le 26/10/2021	106.27 €
Date effective de la protection*	Permanente
VL protégée	100.95 €

Informations clés

Niveau d'exposition aux actifs diversifiés et stratégies de performance absolue	86%
Date de mise à jour	28/02/2025

* La mise à jour de ce tableau n'est pas quotidienne. Ces informations sont valides à la date de mise à jour

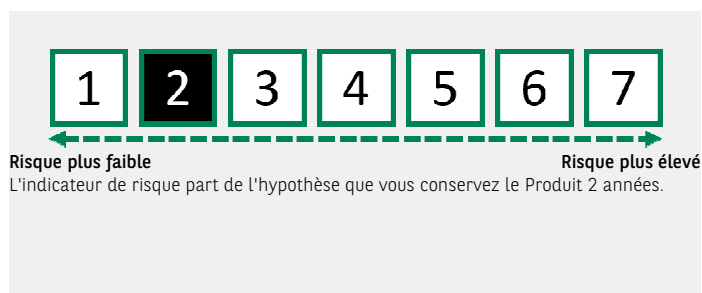
Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 28.02.2025

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

Fonds

Volatilité	1,17
Ratio de Sharpe	0,36

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

La gestion diversifiée et l'objectif de volatilité justifient la catégorie de risque.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit :** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque lié aux instruments dérivés :** l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	0,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants estimés (31.12.24)	1,47%
Commission de gestion max.	0,95%

Chiffres clés

VL	106,27
12M VL max. (28.02.25)	106,27
12M VL min. (01.03.24)	101,83
Actif du compartiment (EUR mn.)	103,40
Première VL	100,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0014004V01
Code Bloomberg	BABTPCC FP

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BANKINTER TOP PROTECCION de droit français
Durée d'investissement recommandée	2 années
Investissement minimum	100 EUR
Éligible au PEA	Non
Domiciliation	France
Date de première VL	04.10.2021
Gérant(s)	Hanping TONG
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 2
Catégorie AMF	3 - Communication limitée au prospectus
Article SFDR	Article 6



GLOSSAIRE

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité (poche obligataire)

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Europe peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

